



Nouvelles du conseil du 1^{er} mai 2023

Bureau de vote

Le Conseil municipal a approuvé lundi la composition du bureau de vote pour les scrutins fédéraux et cantonaux du 18 juin prochain : président, Stéphane Schranz ; secrétaire, Stéphanie von Aesch ; membres, Laurent Vuille, Laurine Waeber, Timothé Staïesse, Pierrick Soldati. Remplaçant(e)s, Manoah Sigg, Pauline Viglino, Alexandre Vallotton, Aurélie Voirol.

Nouveau cantonnier

Denis Molinari, un enfant du village, a été engagé en tant que cantonnier et fontainier. Il entrera en fonction le 1^{er} juin prochain. Les autorités lui souhaitent pleine satisfaction dans son nouvel emploi. Dans un petit mois, il succédera au démissionnaire Michael Pécaut, que le Conseil municipal remercie pour son travail, en lui souhaitant plein succès dans son nouveau défi professionnel.

Entretien des routes : au programme 2023

Le Conseil municipal a entériné le programme d'entretien et de réfection des routes communales, pour l'année en cours. Les divers chantiers prévus en 2023 réaliseront les réparations de chaussées qui ont enregistré des dégâts, durant l'hiver dernier notamment. Pavage, enrobé et pontage de fissures appartiennent aux réfections sporadiques prévues sur diverses portions de rues. Les travaux prévus seront menés ces prochains mois sur la rue du Collège, le Champ de la Pierre, la Fin du Pertuis, le chemin des Champs, l'Euchette et le Champ du Ritat.

Nouveau collecteur

Par ailleurs, les autorités ont attribué les travaux de remplacement du collecteur des eaux usées, à la rue du Pourpoint. Ce collecteur se bouche régulièrement et son remplacement sera mené dans le courant de l'année.

Un pont fermé temporairement

La Municipalité avertit la population que le pont de la rue des Prés demeurera fermé durant toute la journée du mercredi 10 mai prochain. Dès 8 h et jusqu'en soirée, la circulation sera complètement interdite sur cet ouvrage. Cette fermeture permettra aux spécialistes d'effectuer des sondages déterminant l'état du béton et la structure du revêtement couvrant ce pont. Les résultats de ces études influenceront les travaux de réfection prévus sur cet ouvrage et permettront de mettre au point le cahier des charges nécessaire pour l'appel d'offres. Les autorités espèrent que le chantier de remise en état pourra être réalisé dans le courant de cette année.

Porte ouverte à la crèche

La crèche municipale Au p'tit Soleil ouvrira ses portes au public, le samedi 3 juin prochain de 8 h à 12 h, à la rue de la Gare numéro 3. Les parents et futurs parents sont invités à réserver cette date, afin de pouvoir découvrir les nouveaux aménagements effectués ces derniers mois pour augmenter le confort des enfants et de rencontrer l'équipe d'encadrement au grand complet.

Priorité aux camions et véhicules de chantier

Cette année et tout au long de la prochaine, la partie sud-est de la commune abritera divers chantiers routiers conséquents. Ces travaux impliqueront la circulation de divers camions et autres véhicules de chantier, en particulier le long de la rue de la Gare. En conséquence, les autorités municipales décrètent l'interdiction de stationner le long de la rue de la Gare. Elles en appellent à la compréhension des riverains et de la population en général et les remercient par avance de ne plus parquer sur les bords de cette rue. Si les automobilistes ne respectent pas cette mesure, des panneaux d'interdiction officielle seront apposés le long de la rue de la Gare et des amendes infligées en cas de nécessité.



Avec les chantiers importants ouverts dans la commune, le stationnement est interdit le long de la rue de la Gare